

Mayence, le 23.06.2017

06131 – 165070  
presse@snu.rlp.de

## Le lynx Cyril a été ramené dans la forêt du Palatinat

**Cyril, le lynx mâle qui, dans le cadre du projet de réintroduction, avait été lâché en avril dans la forêt du Palatinat, a franchi le Rhin et la frontière du Land en direction du Bade-Wurtemberg en début juin. Il a été recapturé par l'équipe de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat en coopération avec l'Institut Forestier de Recherche du Bade-Wurtemberg, et à nouveau relâché dans la Forêt du Palatinat.**

Le lynx mâle Cyril, originaire des Carpates slovaques, avait été équipé d'un collier GPS et lâché dans la forêt du Palatinat le 22 avril 2017. Le lynx s'était alors orienté vers l'Est. Entre Bad-Dürkheim et Ludwigshafen, dans un paysage de cultures et de forêts, il a trouvé suffisamment de ressources alimentaires et de cachettes pour se réfugier. Cyril est resté un certain temps dans la zone protégée "Maudacher Bruch" de Ludwigshafen et s'est ensuite dirigé ensuite au Sud-Est du Vieux-Rhin de Neuhofen, d'où il a franchi le Rhin, six semaines après son lâché.

Comme le montrent des exemples dans le Harz, en Suisse ou dans le Bade-Wurtemberg, les lynx peuvent se déplacer sans problème dans les milieux semi-ouverts et capturer des proies avec succès. Après avoir franchi le Rhin, Cyril a utilisé une étroite forêt riveraine, entourée de zones urbaines, de routes et d'autoroutes.

Etant donné que les lynx mâles ont besoin de territoires allant de 100 et 400 km<sup>2</sup>, pour avoir, à long terme, suffisamment de proies, il était probable que Cyril poursuive son exode plus loin dans le Bade-Wurtemberg. Actuellement, dans le Bade-Wurtemberg, seuls quelques individus mâles sont présents dans le Sud de la Forêt Noire, dans le Jura souabe et dans la vallée du Danube. Ces animaux proviennent du Jura suisse ou du Nord-Est de la Suisse, comme cela a pu être démontré pour certains individus au cours des années précédentes. Il est connu que les mâles en recherche d'un territoire approprié et de congénères pour la reproduction, sont capables de parcourir de longues distances. A cause de l'absence de femelles, aucune population n'a pu se développer jusqu'à présent dans ce Land.

De ce fait, Cyril n'aurait pas pu rejoindre une population de lynx, ni rencontrer une femelle, même à grande distance. Comme les zones environnantes étaient également peu favorables au lynx, la Fondation, avec l'autorisation du Ministère du milieu rural et de la protection des consommateurs du Bade-Wurtemberg et d'autres autorités compétentes, a organisé la recapture du lynx et son retour vers la forêt du Palatinat. Cette action a été conduite en coopération avec l'Institut Forestier de Recherche du Bade-Wurtemberg, les acteurs locaux et les chasseurs. La capture a eu lieu dans la nuit du 19 au 20 juin, près d'un chevreuil prédaté par Cyril.

Après son arrivée sur le lieu du lâcher dans la forêt du Palatinat, le lynx a aussitôt été libéré. Ici, il a accès à quatre femelles qui ont aussi été lâchées dans le cadre du projet de réintroduction. "Nous espérons que cette fois-ci, Cyril enregistrera la présence des femelles et qu'il cherchera un territoire à proximité du noyau de population nouvellement créé", indique Sylvia Idelberger, coordinatrice du projet. "Nous continuons à suivre ses déplacements grâce au collier GPS".

## **Contexte**

Avec l'aide du programme européen LIFE-Nature, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est plus que présente dans des zones refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015. La mise en œuvre des mesures est prévues sur une durée de 6 ans (jusqu'en 2020). Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'on évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umweltstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

**Plus d'informations** à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et leurs partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>.

Stiftung Natur und Umwelt  
Rheinland-Pfalz



Diether von Isenburg Str. 7

55116 Mainz

Telefon 06131-165070

Fax 06131-165071

presse@snu.rlp.de

[www.snu.rlp.de](http://www.snu.rlp.de)

## Contact

Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz

Projektbüro LIFE Luchs

sylvia.idelberger@snu.rlp.de

Tel. 06306 – 911 156

Gemeinnützige Stiftung des öffentlichen Rechts  
Vorstandsvorsitzende: Ministerin Ulrike Höfken  
Geschäftsführer: Jochen Krebühl